

HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
A403 au 4ème étage

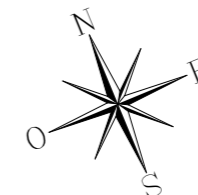
ENTREE	3,31
SEJOUR / CUISINE	20,52
CHAMBRE	11,88
SDE	5,83
SURFACE TOTALE HABITABLE	41,54 m²
BALCON	4,38
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	45,92 m²

LEGENDE

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	Radiateur	Radiateur
VR	Volet Roulant	F	Réfrigérateur
GC	Garde-corps	LV	Lave Vaisselle
Soffite	soffite / faux plafond / retombée	LL	Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	C	Cuisson
PL	Placard	TRI	Tri sélectif
		Retombée de poutre	Retombée de poutre

Indice C Septembre 2019

Echelle : 0 50 100 200cm



Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives.